



Paris, mardi 27 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03891

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)
- Délibérations du CA de VNF du 1er juillet et 16 décembre 2020 relatives aux chômages 2021

Chômages**Canal de l'Aisne à la Marne****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)** **- à partir du 06/09/2021 à 07:00 au 03/10/2021 à 18:00**o **Canal de l'Aisne à la Marne**

entre les pk 51,445 (écluse n°17 de Vaudemanges) et pk 58,109 (jonction avec le canal latéral à la Marne) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Conformément à la décision du Directeur Général de Voies Navigables de France en date du 26 juillet 2021 autorisant le chômage du Canal de l'Aisne à la Marne, entre l'écluse de Vaudemanges et la jonction avec le canal latéral à la Marne, mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que la navigation sera interrompue du lundi 6 septembre au dimanche 3 octobre 2021 inclus.

Le dernier bateau devra avoir quitté cette zone avant 18h00 le dimanche 5 septembre 2021.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX
Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

04/10/2021

Directrice adjointe

Signé

Stephanie PEIGNEY-COUDERC